

DÉCLARATION LIMINAIRE

SUD SANTÉ SOCIAUX

CMP DU 30 JANVIER 2024

Paris, le 29 janvier 2024

LE DOUTE...

Depuis la CMP supplémentaire du 19 Janvier, la fédération SUD Santé-Sociaux a un doute....

Va-t-on réussir un jour à doter notre secteur d'une convention collective de haut dans ce contexte ?? Rien n'est moins sûr et chaque CMP semble actuellement nous en éloigner...

Le double discours d'AXESS qui s'obstine d'une part à renvoyer l'application du Ségur pour tous à la mise en place de la future convention collective et, dans le même temps, à faire en boucle des propositions jugées irréalistes et inacceptables par la majorité des organisations représentatives des salariés, conduit au blocage total depuis maintenant près de 2 ans.

Il est urgent de retrouver des CMP où les propositions des organisations syndicales sont réellement étudiées et où les séances servent à échanger et rapprocher les positions.

Il est urgent de sortir de cette situation et de pouvoir enfin commencer les négociations de cette future convention collective.

Sud insiste et rappelle de nouveau avoir travaillé sur un projet de classification dans le cadre d'une future CCCHN. Sud s'impatiente de pouvoir le présenter en séance et attend pour se faire le préalable de l'extension du SEGUR : Il est urgent que notre secteur résolve cette injustice incompréhensible qui dévalorise nos collègues et empoisonne nos négociations.

Quel risque il y a-t-il pour AXESS à signer un accord étendant les 183 euros à tous les salariés du secteur ? Au pire il ne sera pas agréé et nous reviendrons à la situation de départ non sans avoir clarifier les positions de chacun. Au mieux, nous pourrions enfin répondre à la longue attente de nos collègues et commencer à travailler sur la convention collective de notre secteur.

Il n'y a pas d'autre voie...

